

# MINUSMA HEBDO

BULLETIN HEBDOMADAIRE D'INFORMATION DE LA MINUSMA • numéro 103 • novembre 2017



## CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES : 16 JOURS DE MOBILISATION

**GAO** : LA MINUSMA ŒUVRE À L'AMÉLIORATION DES  
CONDITIONS DE GARDE-À-VUE DES PRÉVENUS

UNE ÉQUIPE DE LA MINUSMA VISITE LE CHANTIER DE LA  
CONSTRUCTION DU RADIER DE **KONIBA** PRÈS DE **KIDAL**

UNE PÉPINIÈRE DE PLUS DE 150 000 PLANTS D'ARBRES  
POUR LE CERCLE ET LA RÉGION DE **GAO**

MISSION MULTIDIMENSIONNELLE • PROTECTION DES CIVILS • PAIX & COHÉSION SOCIALE •  
ACCORD DE PAIX : LA SOLUTION • FORUM COMMUNAUTAIRE • DIALOGUE INCLUSIF • REFORMES  
DU SECTEUR DE SÉCURITÉ • ACCORD D'ALGER • ENSEMBLE REUSSIR LA PAIX

MINUSMAHEBDO

103

## SOMMAIRE

## DANS CE NUMÉRO

- 3 16 JOURS POUR NE LAISSER PERSONNE DE CÔTÉ
- 5 LES NATIONS UNIES SOUTIENNENT LE CENTRE HD DANS LA DIFFUSION ET D'EXPLICATION DE L'ACCORD DE PAIX
- 6 UNE ÉQUIPE DE LA MINUSMA VISITE LE CHANTIER DE LA CONSTRUCTION DU RADIER DE KONIBA PRÈS DE KIDAL
- 8 GAO : LA MINUSMA ŒUVRE À L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE GARDE-À-VUE DES PRÉVENUS
- 9 UNE PÉPINIÈRE DE PLUS DE 150 000 PLANTS D'ARBRES POUR LE CERCLE ET LA RÉGION DE GAO
- 11 LA MINUSMA PARTICIPE AU RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ DES LOCAUX DE LA COUR CONSTITUTIONNELLE
- 12 BRÈVES
- 14 COMMUNIQUÉS



**Adoptez l'éco-attitude**  
N'imprimez ce document  
que si cela est nécessaire !

# 16 JOURS POUR NE LAISSER PERSONNE DE CÔTÉ



Ce vendredi 24 novembre 2017, au Quartier Général de la MINUSMA, le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies au Mali et chef de la Mission a procédé au lancement officiel de la Campagne dite des "16 jours d'activisme contre les violences faites aux femmes et aux filles". Cette campagne mondiale de sensibilisation s'adresse aussi bien au grand public qu'au personnel des Nations Unies de par le monde.

« Le silence peut être considéré comme une complicité ». Cette déclaration du Représentant spécial du Secrétaire général des

Nations Unies au Mali (RSSG), M. Mahamat Saleh Annadif, témoigne du niveau d'engagement dont tout le monde devrait faire preuve, afin d'éradiquer les violences sexuelles basées sur le genre, les abus et l'exploitation sexuelle sous toutes ses formes. C'est à l'occasion du lancement officiel de la campagne dite des "16 jours d'activisme contre les violences basées sur le genre", que le Chef de la MINUSMA a prononcé ces mots. Au cours d'une allocution, où il a également relayé les propos d'António Guterres, le Secrétaire général des Nations Unies, M. Annadif s'est personnellement

engagé dans cette lutte. « Je m'engage et je vous invite vous aussi à vous engager et à le dire de façon claire : non aux violences faites aux femmes et aux filles, aux abus et à l'exploitation sexuelle, » a martelé le RSSG, avant de déclarer officiellement ouverte la campagne des "16 jours d'activisme contre les violences faites aux femmes et aux filles". A la suite de quoi, le Chef de la MINUSMA, a apposé son engagement manuscrit sur la bannière orange disposée à cet effet.

## LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ET AUX FILLES : UNE RESPONSABILITÉ PERSONNELLE ET COLLECTIVE

Le staff directoire de la MINUSMA, de nombreux membres du personnel civil, militaire et policier de la Mission étaient réunis, ce 24 novembre, dans la cour du Quartier Général de la MINUSMA à Bamako. Ouverte en musique, par la magnifique voix de Batoma Sissoko, cette cérémonie qui se voulait modeste avait aussi pour but de sensibiliser l'ensemble des agents de la Mission quant à leur responsabilité dans la lutte contre les violences faites aux femmes. Pour aider à faire passer le message, en plus de la cantatrice Batoma Sissoko, une troupe théâtrale nommée Africa Réveil, a offert au public deux représentations. Un spectacle de marionnette, précédé d'un sketch sur le harcèlement sexuel au travail.

avec son équipe, travaille tout au long de l'année à protéger les femmes et les filles, ainsi que toutes les victimes de violences sexuelles liées au conflit, à l'extérieur comme à l'intérieur de la Mission, il est important de faire passer un message notamment aux jeunes femmes, quant au harcèlement : « Quand vous avez des problèmes, venez nous voir. Il est important que nous les femmes restions soudées face à ces violences car, si nous ne les dénonçons pas, elles vont continuer ».

### UNE CAMPAGNE GLOBALE

Ainsi donc sont lancés les "16 jours d'activisme contre les violences faites aux femmes et aux filles". Une quinzaine qui prendra fin le 10 décembre, journée internationale des droits de l'homme. Orchestrée au Mali, par le bureau de la Conseillère Principale pour la Protection des femmes de la MINUSMA,



Prenant la parole à l'issue du sketch, Mme Bernadette Sène, Conseillère Principale et Cheffe de l'unité de la Protection des Femmes, a rappelé une fois de plus à ses collègues, leur impératif devoir envers le peuple malien. « Nous sommes ici pour soutenir les maliens et non augmenter leurs problèmes, » leur a-t-elle souligné. S'adressant à chacune et chacun d'entre eux, aussi bien civils que porteurs d'uniformes, elle a ajouté qu'« Il ne faut pas se livrer à des abus et de l'exploitation sexuelle envers les populations que nous sommes venus protéger ». Enfin, pour celle qui,

cette campagne radio, TV et internet est mondiale. Placée sous le thème "Ne laisser personne de côté : Mettre fin à la violence à l'égard des femmes et des filles", cette campagne vise essentiellement à renforcer le travail local autour de la prévention et la protection contre les violences faites aux femmes. Il s'agit aussi d'offrir une tribune où définir et partager des stratégies, montrer la solidarité des activistes du monde entier et demander des comptes aux gouvernements qui ont la responsabilité de protéger les femmes.

# LES NATIONS UNIES SOUTIENNENT LE CENTRE HD DANS LA DIFFUSION ET D'EXPLICATION DE L'ACCORD DE PAIX

**L'hôtel Maeva Palace a abrité ce mardi 21 novembre 2017, la cérémonie de lancement du troisième volet de l'atelier de formation de remise à niveau du vivier des formateurs sur l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger. Organisé par le Centre pour le Dialogue Humanitaire en partenariat avec les Nations Unies, cette cérémonie d'ouverture a été présidée par M. Mohamed El Moctar, Ministre de la Réconciliation Nationale, en présence de M. Koen Davidse, Adjoint du Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU, en charge des Affaires Politiques de la MINUSMA, et M. Giuliano Vascotto, Directeur adjoint du Centre pour le Dialogue Humanitaire ainsi que des représentants des mouvements signataires, notamment M. Ibrahima Ould Sidatt et M. Moulaye Ahmed Ould Moulaye, respectivement de la Coordination des Mouvements de l'Azawad (CMA) et de la Plateforme des Mouvements du 14 Juin 2014 d'Alger.**

Durant cinq jours, les cinquante participants venus principalement des régions du Nord seront sensibilisés aux termes de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali issu du processus d'Alger. Avec l'appui du Centre HD et des Nations Unies, Ils seront amenés à former des équipes conjointes, à la fois inclusives et représentatives des différentes sensibilités du terrain qui seront, à leur tour, chargés de diffuser aux communautés des messages identifiés dans le cadre dudit atelier.

Dans son allocution, le directeur adjoint du Centre HD, s'est réjoui de pouvoir, une nouvelle fois, accompagner les acteurs du processus de paix malien. Selon lui, des progrès ont été enregistrés mais ceux-ci restent méconnus des populations, aussi bien au Mali que dans les communautés réfugiées ou de la diaspora. Il a terminé ses propos en remerciant le Gouvernement du Mali, le bureau du Haut Représentant du Président de la République pour la mise en œuvre de l'accord ainsi que la MINUSMA, à travers sa section Médiation, pour son partenariat renouvelé qui a permis la tenue effective de l'atelier.

Les représentants des mouvements, de leur côté, ont souligné les pas en avant que les trois parties maliennes ont réalisés dans la mise en œuvre de l'accord de paix. Tout en remerciant l'accompagnement de la communauté internationale, ils ont évoqué qu'encore beaucoup reste à faire pour achever le processus de paix au Mali. A ce sujet, ils ont mis l'accent sur l'examen de certaines matières spécifiques telles que les réformes législatives portant sur la décentralisation et sur les élections.

L'Adjoint du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour les Affaires Politiques de la MINUSMA, dans une brève allocution, s'est dit honoré d'être avec l'ensemble des acteurs du processus de paix pour parler de la dissémination de l'accord. Il a salué les efforts consentis par le Gouvernement du Mali et les mouvements signataires pour une bonne mise en œuvre de

l'accord. M. Koen Davidse a invité les bénéficiaires à jouer leur rôle de dissémination de l'accord et ce, partout où besoin sera.

Enfin, le Ministre de la réconciliation nationale a laissé entendre que le document de l'accord, traduit en 13 langues nationales par son département avec l'appui des partenaires, a permis de simplifier la compréhension de l'accord par une bonne partie de la population malienne. Pour lui, les attentes montrent que chaque acteur doit s'approprier l'accord, pour que le Mali retrouve toute sa plénitude. Le ministre a exhorté les participants à plus d'assiduité aux travaux.

Rappelons qu'en 2015, avec l'aide de la MINUSMA, le Centre HD a formé les délégués des trois parties signataires sur la lettre et l'esprit de l'Accord qui venait d'être signé. Suite à cette formation, 13 missions de diffusion, soutenues par HD, ont été menées par les bénéficiaires afin de faire une large diffusion de l'Accord. Par ailleurs, les formateurs des parties signataires ont poursuivi leur mission dans d'autres localités ainsi qu'au MOC de GAO en février 2017. En juin dernier, le Centre HD, la MINUSMA et les structures compétentes maliennes, ont, à travers un atelier, fait le point sur les acquis de la mise en œuvre dudit Accord. Toutes ces formations de remise à niveau visent à renforcer la réflexion autour de la paix et l'adhésion des populations à ce processus, long chemin vers une paix durable.

# UNE ÉQUIPE DE LA MINUSMA VISITE LE CHANTIER DE LA CONSTRUCTION DU RADIER DE KONIBA PRÈS DE KIDAL



**Koniba, est une localité située à 25 kilomètres la ville de Kidal, dans une grande vallée difficile d'accès, particulièrement lors de la saison des pluies. Le projet de construction d'un radier, entamé le 20 septembre 2017 par la MINUSMA, participe donc aux efforts de désenclavement de cette ville désertique du nord du Mali.**

Un radier est une plateforme en dur qui peut servir de base aux fondations d'un ouvrage mais aussi de pont, ou encore de point de passage pour rallier deux zones difficilement, ou pas du tout accessibles. Long de 350 mètres pour une largeur de 4 mètres, celui de Koniba doit aussi permettre de lutter contre l'insécurité. D'une durée d'exécution de trois mois et d'un coût total de 132 millions de francs CFA, il entre dans le cadre du Programme de Réduction de la Violence Communautaire (PRVC) de la MINUSMA.

Alors qu'on assiste à la dernière étape de la construction du radier, une équipe de la MINUSMA, composée du Chef du Bureau de Kidal, des représentants des sections de la Réforme du Secteur de la Sécurité/Désarmement Démobilisation et Réinsertion réintégration (RSS/DDR), de la Stabilisation et du Relèvement ainsi que de la Division des Affaires Civiles (DAC) et de la Force, s'est rendue, le 20 novembre 2017 sur place pour une évaluation du projet. La délégation a été accueillie à Koniba par les autorités locales et les membres de la société civile.

« L'importance de ce projet dans la lutte contre l'insécurité et le désenclavement de la ville de Kidal n'est plus à démontrer. Il permettra de faciliter l'accès de Koniba, Takalot et Tassik, localités qui se retrouvent isolées du fait de la montée des eaux



durant la saison de pluies, de juillet à septembre, » a souligné le représentant des populations de Koniba et chef dudit secteur. M. Mossa Ag Inkona qui a, au nom des bénéficiaires de cet important projet, salué la création d'activités génératrices de revenus autour de l'ouvrage et exprimé sa reconnaissance à la MINUSMA pour « tous ses efforts en vue de faciliter l'accès des populations de la région aux différents services sociaux de base ».

Aghaly Ag Bigny, représentant de la Division RSS/DDR de la MINUSMA, s'est pour sa part, réjoui de l'excellent travail effectué par l'ONG partenaire, Cadre d'Etude de Recherche et de Concertation pour Agir (CERCA) et, qui plus est, a créé 60 emplois temporaires, directs et indirects, dans la phase d'exécution du projet. M. Ag Bigny a également indiqué que la Mission onusienne s'est engagée à appuyer toutes les initiatives visant à

la stabilité et au relèvement socio-économique de la région de Kidal. Ce projet, a-t-il souligné, s'inscrit dans la continuité des actions de la Mission en faveur des populations durement éprouvées par cinq années de crise politico-militaire.

Sponsorisé par la Division RSS/DDR de la MINUSMA, à travers le Trust Fund (Fonds fiduciaire de consolidation de la paix et de la sécurité), ce projet, financé par le Canada, est piloté par l'ONG CERCA pour une durée d'exécution de trois mois et réalisé par l'entreprise locale (Tickreme BTP SARL). Près de 2000 habitants, parmi lesquels de nombreux éleveurs ainsi que des transporteurs, dont les véhicules empruntent chaque jour l'axe menant à Koniba, bénéficieront des retombées de ce radier.

# GAO : LA MINUSMA ŒUVRE À L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE GARDE-À-VUE DES PRÉVENUS



**La MINUSMA a inauguré, le vendredi 17 novembre 2017, deux chambres de sûreté à la Brigade de Gendarmerie, dont l'une pour les femmes et l'autre pour les mineurs, ainsi que l'installation de deux sanitaires au Commissariat de Police. Initié par la Police onusienne (UNPOL), ce projet à impact rapide d'un montant de 14.864.260 F CFA, améliorera les conditions de garde-à-vue des personnes interpellées.**

« Nous avons initié le projet "Amélioration des conditions de garde-à-vue à la Brigade de Gendarmerie et au Commissariat de Police de Gao", afin de permettre aux Forces de sécurité maliennes de répondre à l'exigence de la norme internationale sur la protection de la dignité humaine, » a déclaré le Commandant Régional d'UNPOL, Mohamed Prince Aledji, lors de la cérémonie d'inauguration qui s'est tenue dans l'enceinte de la Légion de Gendarmerie de Gao.

La cheffe du bureau régional de la Division des Droits de l'Homme et de Protection de la MINUSMA, Mme Ndeye Yande Kane qui a visité les deux chambres de sûreté réhabilitées, s'est réjouie de cette initiative qui, selon elle, va réduire les cas d'impunité. « La Gendarmerie n'avait pas un lieu de détention pour femmes, ni même pour enfants. Leur remise en liberté provisoire pouvait devenir définitive, » a-t-elle souligné. Tout rappelant que la place de l'enfant n'est

pas la prison mais son milieu familial, Mme Yande reconnaît que le fait de laisser en liberté un enfant qui doit comparaître en justice est un grand risque pour la société.

Plusieurs invités représentant l'administration notamment judiciaire, les officiers et sous-officiers des Forces de sécurité maliennes, les fonctionnaires de la Mission onusienne sur place ont participé à la cérémonie d'inauguration. Des discours ont été prononcés par la 3e adjointe au Maire de la Commune Urbaine de Gao, Mme Seima Issa Maïga, le Commandant de la Légion de Gendarmerie, le lieutenant-colonel Seydou Mariko, le Commandant Régional d'UNPOL, Mohamed Prince Aledji, le Chef du Bureau Régional de la MINUSMA, M. Oumar Ba, et le Directeur de Cabinet du Gouverneur de la Région, M. Boubacar Bagayoko.

Depuis son déploiement dans la région de Gao en 2013, la Police des Nations Unies continue d'œuvrer au renforcement des capacités des Forces de sécurité maliennes, en matière de formation et d'amélioration des infrastructures, afin de garantir un retour rapide de l'Etat de droit dans la région. En mars 2015, la MINUSMA a réhabilité et équipé les locaux de la Légion de Gendarmerie suivi par la remise de matériels informatiques, bureautiques et moyens roulants à la Brigade de recherches.

# UNE PÉPINIÈRE DE PLUS DE 150 000 PLANTS D'ARBRES POUR LE CERCLE ET LA RÉGION DE GAO



**La MINUSMA, à travers son Unité en charge de l'Environnement a inauguré, le jeudi 16 novembre 2017, son tout premier projet à impact rapide dans le domaine de l'environnement. Destiné à aider le Cercle de Gao mais également toute la région, à passer au vert, ce projet est exécuté par l'Association des Pépiniéristes-Maraîchers "LAFIAT" de Djidara avec la collaboration du Cantonnement des Eaux et Forêts du Cercle de Gao. Financé par la MINUSMA, pour un montant de 21.789.060 F CFA, il doit durer six mois.**

Les membres de l'Association des Pépiniéristes-Maraîchers "LAFIAT" de Djidara n'auraient jamais cru qu'ils pouvaient un jour, transformer un endroit particulièrement aride et sablonneux en pépinière. « C'est chose faite aujourd'hui, grâce à ce financement

de la MINUSMA que nous remercions du fond du cœur, » a confié le président de ladite association, M. Saidou Abdou.

L'Association des Pépiniéristes-Maraîchers œuvre pour lutter contre les effets du changement climatique et agit concrètement pour la protection de l'environnement. « La tâche n'est pas facile mais, elle est réalisable, » a poursuivi son Président qui est un passionné et un amoureux de la terre et des arbres. « Un arbre, c'est comme un être humain. Nous devons le traiter avec gentillesse et lui procurer tous les soins et l'attention dont il a besoin, » a-t-il souligné.

Avec un climat de type sahélo-saharien, la région de Gao est désertique. L'eau y est rare et donc précieuse.



Un appui au développement et à la promotion de l'utilisation d'arbres et d'espèces arbustives à croissance rapide, à des fins environnementales est une nécessité pour contribuer à freiner la dégradation de l'écosystème et améliorer la couverture végétale de l'ensemble de la région.

« C'est une première dans l'histoire de la région de Gao qu'un partenaire, en l'occurrence la MINUSMA, apporte son appui à un projet végétal aussi important pour la conservation de notre écosystème, » a dit M. Amadou Salidou Maiga, technicien supérieur en eaux et forêts au Cantonnement des Eaux et Forêts du Cercle de Gao. En effet, ce service public apporte son appui technique à ladite association pour faire de ce projet un réel succès.

Le jeudi 16 novembre a donc eu lieu l'inauguration de ce projet. M. Issa Thioune de la Section des Affaires Judiciaires et Pénitentiaires (SAJP), a représenté la MINUSMA à cette cérémonie qui a aussi vu la participation de M. Mamadou Saliou Maiga, Représentant du Gouverneur de la Région de Gao, de M. Moussa Souma Maiga, Chef Songhoy, de M. Younoussa Adama, Chef du Quartier de Djidara, mais aussi, de M. Alhousseini Daouré, Président de la Chambre de l'Agriculture et de nombreux autres invités. « Qui dit eau dit, potentiellement, vie. Qui dit vie, dit arbre, » a déclaré le Représentant de la Mission onusienne lors de son allocution. Il a aussi souligné l'importance de cette initiative qui « contribuera non seulement à végétaliser toute la région et contribuera aussi à relancer son économie ».

Cinq mois seulement après le début de sa mise en œuvre, le projet "LAFIAT" se prépare déjà à mettre

à la disposition de la population plusieurs espèces de plants forestiers et fruitiers qui contribueront à la réalisation d'une bonne campagne de reboisement, en vue de lutter efficacement contre la désertification. Le projet met à contribution 21 personnes dont 5 femmes, tous évoluant dans le domaine de la production de plants forestiers et fruitiers. « Petit à petit, mes moyens de subsistance s'améliorent. Mes enfants ont retrouvé le chemin de l'école grâce à ce projet, » a témoigné Mme Safaraou Seybou, mère de 3 enfants qui y travaille depuis le lancement du projet.

Grâce à cet appui de la Mission onusienne, non seulement le sol de Gao reverdit mais, en plus, la couverture végétale s'est améliorée. Dans cette pépinière poussent en effet des variétés d'arbres (cadaba farinosa, anogeissus leiocarpus, hyphaena thebaica, moringa, etc.), qui peuvent subvenir à certains des importants besoins nutritionnels des enfants et des femmes en âge de procréer. Avec ses 150 000 plants et bien gérée, cette pépinière pourrait devenir une source de revenus aussi pérenne qu'écologique pour toute la région de Gao.

Depuis le début des opérations de maintien de la paix de l'ONU en 1948, la MINUSMA est la première mission à avoir reçu du Conseil de Sécurité, le mandat d'appuyer à la sauvegarde du patrimoine culturel et de maîtriser l'impact environnemental de ses activités. Sur les aspects environnementaux, la MINUSMA participe activement à la campagne "Greening the Blue", en français, "verdir le bleu" (ou faire en sorte que l'ONU assume ses responsabilités environnementales et diminue son impact en la matière), lancée par l'ancien Secrétaire général des Nations Unies BAN Ki-Moon en 2010.

## LA MINUSMA PARTICIPE AU RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ DES LOCAUX DE LA COUR CONSTITUTIONNELLE



**Ce 21 novembre 17 a eu lieu, dans les locaux de la Cour Constitutionnelle du Mali, une cérémonie de remise de matériels de sécurité. Cet appui de la MINUSMA se compose d'une machine et d'un portique à rayons X, ainsi que de la formation de quatre agents de sécurité. Ce projet d'un coût total de 47.637.975 FCFA (près de 86.000 dollars), financés par la contribution du Luxembourg au Fonds fiduciaire de l'ONU en appui de la Paix et de la Sécurité au Mali, a été mis en œuvre par la Section des Affaires Judiciaires et Pénitentiaires de la MINUSMA.**

Pour Mme Mbaranga Gasarabwé, Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général de l'ONU au Mali, ce don est une promesse faite au nom de la MINUSMA et désormais tenue. Cet équipement et cette formation doivent appuyer les efforts de sécurisation de la Cour Constitutionnelle, qui selon elle, est « au cœur du dispositif qui régule les moments forts de la vie d'un Etat républicain et d'une démocratie ».

Avec une contribution totale de plus d'un million de dollar US au Fonds fiduciaire de l'ONU en appui de la Paix et de la Sécurité au Mali, le Grand-Duché du Luxembourg, participe à la réalisation de 12 projets au

Mali. Ces projets en appui aux autorités, interviennent dans les domaines des élections, de la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation ou, comme ici, dans celui de la sécurité. « Ce projet atteste de nouveau des liens d'amitié et de solidarité entre le Luxembourg et le Mali, qui se traduisent par un partenariat de plus de 20 ans... » A déclaré Jacques Hoffmann, Premier Secrétaire de l'Ambassade du Grand-Duché du Luxembourg.

Après avoir remercié nommément le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies et Chef de la MINUSMA, M. Mahamat Saleh Annadif, son adjointe Mme Gasarabwé et le Premier Secrétaire de l'Ambassade luxembourgeoise au Mali, Mme Manassa Danioko, Présidente de la Cour Constitutionnelle du Mali, a qualifié ce geste « d'appui inestimable ». Selon elle, « cet appui de la MINUSMA est un acte majeur de sa Mission, qui est principalement, celle d'accompagner les institutions maliennes, toutes les parties prenantes et le peuple malien pour le rétablissement de la paix, la stabilité politique, la sécurité et le développement durable au Mali ». Mme Danioko a clos son propos en réitérant son engagement et celui de la Cour, à continuer d'œuvrer pour le retour de la paix au Mali.

# EN BREF

## 23 NOVEMBRE

Tristesse et recueillement ce 23 novembre 2017 au matin, à la base opérationnelle de la MINUSMA (MOB) à Bamako. Au cours d'une cérémonie d'adieu, un dernier hommage a été rendu au soldat de deuxième classe, Djimadoum Adda Faustin, du contingent tchadien basé à Kidal. Un autre soldat de la paix, décédé des suites de ses blessures, survenues lors de l'attaque du véhicule de son unité à l'engin explosif improvisé, le 26 octobre dernier, sur la route entre Tessalit et Aguelhok, dans la région de Kidal.

Le soldat de la paix avait alors été rapidement évacué sur Dakar, où il avait reçu des soins médicaux intensifs. Malgré cette prise en charge médicale, le 19 novembre dernier, Djimadoum Adda Faustin a rendu son dernier souffle, alourdissant ainsi le bilan de cette attaque. En effet, trois autres de ses camarades y avaient laissé la vie.



## 23 NOVEMBRE

Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies au Mali et Chef de la MINUSMA, M. Mahamat Saleh Annadif, s'est entretenu avec Le Représentant spécial de la République Fédérale d'Allemagne au Sahel, M. Christian Clages. C'était ce 23 novembre en fin d'après-midi, au Quartier Général de la MINUSMA.

Lors de cette visite de courtoisie, les deux personnalités ont également échangé sur la situation qui prévaut dans la région et l'état d'avancement du processus de paix au Mali.



## 29 NOVEMBRE

Ce 28 novembre 17, en visite officielle au Mali, les Premiers Ministres de la Belgique, du Luxembourg et des Pays-Bas ont reçu le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies et Chef de la MINUSMA, M. Mahamat Saleh Annadif.

C'est d'abord avec les Premiers Ministres belge, Charles Michel et luxembourgeois Xavier Bettel, que M. Annadif s'est entretenu en début de matinée. Puis, au cours de la journée, le chef de la MINUSMA a échangé avec le Premier Ministre des Pays-Bas, Mark Rutte.

Il a essentiellement été question, avec ces trois Chefs de Gouvernement, de la situation au Mali et des contributions de ces différents Etats à l'avancement du processus de paix.



## 30 NOVEMBRE

Le 23 novembre 2017, une unité de force de réaction rapide Sénégalaise a effectué une patrouille dans le Cercle de Bandiagara, dans la région de Mopti pour aller à l'encontre des populations et les rassurer mais aussi leur fournir une aide médicale. Les habitants de Songobia-Bodio et Parou restent très isolés et avec un accès





## COMMUNIQUÉS

**29 NOVEMBRE**

### LA SUÈDE APPORTE UNE CONTRIBUTION D'ENVIRON 4.1 MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS AU FONDS FIDUCIAIRE EN SOUTIEN À LA PAIX ET LA SÉCURITÉ AU MALI

Bamako, le 29 novembre 2017 – La Suède officialise sa participation au Fonds Fiduciaire en Soutien à la Paix et la Sécurité au Mali avec une contribution d'environ 4.1 millions de dollars américains. Cet appui s'est concrétisé au cours d'une cérémonie tenue ce 29 novembre au Quartier Général de la MINUSMA.

Le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la MINUSMA, Mahamat Saleh ANNADIF, a officiellement signé avec l'Ambassadeur du Suède au Mali, Mme Eva Emnéus, la première contribution suédoise d'un montant d'environ 4.1 million de dollars américains qui sera versée au Fonds Fiduciaire administré par la MINUSMA.

La contribution suédoise sera consacrée à renforcer les mécanismes de paix et de réconciliation aux niveaux national et local, et à une plus grande influence et participation des femmes au processus de paix, aux processus politiques et à la consolidation de la paix.

Le Chef de la MINUSMA a souligné que cette contribution de la Suède à la MINUSMA financera directement des projets pour une participation active et inclusive des femmes maliennes au processus de paix, dans le cadre de la politique extérieure de la Suède et de l'action de la MINUSMA. La paix au Mali ne se fera pas sans les femmes et les instances décisionnelles publiques tant aux niveaux national que local doivent leur faire la place qu'elles méritent.

Il est important de rappeler que la Suède est déjà engagée aux côtés de la MINUSMA par sa contribution à la Force militaire (326 militaires) et à UNPOL (5 policiers) afin de protéger les populations maliennes et leurs biens et assurer la stabilité et la sécurité.

Rappelons que le Fonds Fiduciaire des Nations Unies en Soutien à la Paix et la Sécurité au Mali a été créé à la demande du Conseil de Sécurité (Résolution 2085 (2012)) pour soutenir les efforts du Gouvernement du Mali à faire face à la crise et garantir les perspectives de développement à long-terme du pays, telles que le retour de l'autorité de l'Etat, l'ordre constitutionnel, la promotion du dialogue national, la réforme du secteur de sécurité, la coopération régionale, les Droits de l'Homme, le soutien aux élections, le processus de Désarmement-Démobilisation-Réintégration et des projets socio-économiques.

L'Allemagne, l'Australie, le Canada, le Danemark, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Suisse et la Turquie en sont les principaux bailleurs de Fonds.

**25 NOVEMBRE**

### DÉCLARATION ATTRIBUABLE AU PORTE-PAROLE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL SUR LES ATTAQUES PERPÉTRÉES CONTRE LA MINUSMA

Le Secrétaire général condamne fermement les attaques odieuses perpétrées aujourd'hui contre la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) dans les régions de Ménaka et de Mopti. Quatre casques bleus et un membre des forces armées maliennes ont été tués et 21 autres ont été blessés lors des attaques, dont un sous-traitant de la MINUSMA et un membre des forces armées maliennes. Dans la région de Ménaka, les casques bleus de la MINUSMA ont repoussé une attaque par des assaillants non identifiés lors d'une opération coordonnée avec les forces armées maliennes visant à protéger les populations civiles.

Le Secrétaire général transmet ses sincères condoléances aux Gouvernements du Burkina Faso, du Mali et du Niger, ainsi que sa profonde sympathie aux familles des victimes. Il souhaite un prompt rétablissement aux blessés.

Il rend hommage au dévouement des femmes et des hommes courageux de la MINUSMA, qui se consacrent à la mise en œuvre et à la défense du mandat de la mission, ainsi qu'aux soldats des forces armées maliennes, malgré l'environnement sécuritaire de plus en plus difficile.

Le Secrétaire général rappelle que les attaques visant les forces de maintien de la paix des Nations Unies peuvent constituer des crimes de guerre en vertu du droit international et que les responsables sont passibles de sanctions. Il réaffirme le soutien sans faille des Nations Unies au peuple malien dans sa quête pour la paix et la stabilité au Mali et au Sahel.

New York, le 24 novembre 2017

**24 NOVEMBRE**

### NOUVELLE ATTAQUE CONTRE UN CONVOI DE LA MINUSMA DANS LA RÉGION DE MOPTI

Bamako, le 24 novembre 2017 – Le Représentant spécial du Secrétaire général (RSSG) au Mali et Chef de la MINUSMA, Mahamat Saleh Annadif condamne fermement une nouvelle attaque perpétrée aujourd'hui vers midi contre un convoi de la Force de la MINUSMA au nord de Douentza, dans la région de Mopti.

Suite à l'attaque, les Casques bleus ont engagé une poursuite contre les assaillants.

Cette attaque complexe, incluant l'usage d'engins explosifs et lance-roquettes, a coûté la vie à un Casque bleu et grièvement blessé trois autres.

Le Représentant spécial transmet ses sincères condoléances aux familles et aux proches du Casque bleu mort au service de la paix et souhaite un prompt rétablissement aux blessés.

Il rappelle que les attaques visant les forces de maintien de la paix des Nations unies peuvent constituer des crimes de guerre en vertu du droit international et appelle à ce que les auteurs de cette attaque soient rapidement traduits en justice.

Plus tôt dans la journée, le RSSG déplorait la mort de 3 autres Casques bleus dans la région de Ménaka. Dans cette autre attaque, 16 Casques bleus avaient été blessés ainsi qu'un personnel civil, un soldat FAMA avait perdu la vie et un autre avait été blessé.



**24 NOVEMBRE****LA MINUSMA REPOUSSE UNE ATTAQUE LORS D'UNE OPÉRATION COORDONNÉE AVEC LES FAMAS DANS LA RÉGION DE MÉNAKA**

Ce matin, un détachement de la Force de la MINUSMA a repoussé une attaque lors d'une opération coordonnée avec les FAMas dans la région de Ménaka.

Selon un bilan provisoire, lors de l'attaque, 3 Casques bleus de la MINUSMA ont été tués, et plusieurs ont été blessés, certains sont dans un état critique. Un soldat FAMA a aussi perdu la vie lors de l'attaque, un autre a été blessé.

Plusieurs assaillants ont également été tués lors de la riposte des Casques bleus et des FAMas, d'autres ont été blessés.

Des renforts aériens ont immédiatement été déployés afin de renforcer la sécurisation du périmètre et permettre les évacuations médicales.

Le Représentant spécial du Secrétaire général au Mali (RSSG) et Chef de la MINUSMA, M. Mahamat Saleh Annadif, condamne fermement cette attaque.

"Je condamne avec la plus grande énergie cette attaque qui endeuille une nouvelle fois la Force de la MINUSMA, ainsi que les FAMas. J'adresse mes condoléances aux familles des victimes et souhaite un prompt rétablissement aux blessés," a déclaré le RSSG avant d'ajouter :

"Cette opération, qui entrait dans le cadre de la protection des civils de la région, avait également pour but d'apporter une assistance médicale aux populations dans le besoin. Je salue la bravoure de nos contingents et des FAMas dont l'engagement a permis de neutraliser plusieurs terroristes. J'en appelle à la vigilance, à la solidarité et à l'unité des maliens pour faire face à la lâcheté de nos adversaires," a-t-il conclu.

**1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE**  
Journée mondiale du sida



MINUSMA

Ensemble, réussir la paix

## RETROUVEZ NOUS SUR :



<http://minusma.unmissions.org>



[facebook.com/minusma](https://facebook.com/minusma)



[www.flickr.com/photos/minusma](http://www.flickr.com/photos/minusma)



[twitter.com/UN\\_MINUSMA](https://twitter.com/UN_MINUSMA)



[www.youtube.com/minusma](http://www.youtube.com/minusma)



[https://www.instagram.com/un\\_minusma](https://www.instagram.com/un_minusma)



MIKADO FM

Bamako 106.6 MHz

Gao 94.0 MHz

Kidal 94.0 MHz

Menaka 94.0 MHz

Mopti 91.8 MHz

Tessalit 94.0 MHz

Tombouctou 92.6 MHz

